

Quelques erreurs sont à corriger dans votre livre des Règles de Course à la Voile 2013-2016 :

□ Définition d'Obstacle, en rabat de gauche (3ème phrase) : «Cependant, un bateau *en course* n'est pas un *obstacle* pour les autres bateaux à moins qu'ils ne soient obligés de s'en *maintenir à l'écart*, ~~de lui donner de la place ou la place à la marque~~ ou si la règle 23 s'applique, de l'éviter.»

□ page 6, « Sportivité et Règles », 1ère phrase : « Les concurrents du sport de la voile sont soumis à un ensemble de règles qu'ils sont censés suivre et **faire** respecter ».

□ page 30, règle 69.3(a) : ajouter une phrase à la fin du (a) : « **L'autorité nationale doit informer rapide-ment les autres autorités nationales concernées et l'ISAF de sa décision et de ses motifs, même si sa décision est de ne prendre aucune action supplémentaire** ».

□ Page 36, règle 90.3 : Quand un système de classement prévoit de retirer un ou plusieurs résultats de course du score d'un bateau dans une série, les points pour une disqualification selon la règle 2, selon la dernière phrase de la règle 30.3, selon la règle 42 si la règle P2.2 ou P2.3 s'applique, ou selon la règle ~~69.1(e)(2) 69.2(c)(2)~~ ne doivent pas être retirés....

□ Page 107, L11.2* (2ème) : « La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur la marque de départ à l'extrémité tribord et **le côté parcours de** la marque de départ ~~située~~ à l'extrémité bâbord ».

□ Page 109, L13.1* (2ème) : « La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange sur la marque d'arrivée à l'extrémité tribord et **le côté parcours de** la marque d'arrivée à l'extrémité bâbord ».